



FORMATION EN PRÉSENTIEL

CONCEVOIR, ANIMER ET ÉVALUER UNE ACTION DE FORMATION SUR LES RISQUES ÉLECTRIQUES

Dernière mise à jour le 22/04/2022.

OBJECTIF

Devenir formateur en prévention des risques électriques (habilitation)

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Analyser les travaux et le contexte de l'entreprise
- Proposer la formation en adéquation avec les missions du travailleur
- Construire une séquence de formation
- Evaluer le comportement des apprenants face à un risque électrique
- Mettre en place des outils d'évaluation correspondant au degrés d'autonomie de l'intervenant
- Etre capable de citer les zones d'environnement et d'en donner leurs limites et prescriptions en lien avec son titre d'habilitation; Etre capable de mettre en oeuvre de son matériel, outils et équipements de protection et d'en identifier les risques associés ; Etre capable d'appliquer les conduite à tenir appropriées en cas d'accident ou d'incendie en lien avec le risque électrique ; Etre capable d'assurer la surveillance électrique d'opérations ; Etre capable d'identifier les différents opérations permettant la réalisation d'opérations en sécurité.

PUBLIC CONCERNÉ

Formateur détenant une aptitude pédagogique

MODALITÉS D'ACCÈS

Voir les pré-requis

MODALITÉS DE DÉROULEMENT DE L'ACTION DE FORMATION

Alternance de théorie et de pratique répartition sur 2 fois 4 jours. Un allègement de 28 heures est possible sur les 4 premiers jours pour cela nous contacter. Cependant la partie formation des non électriciens sera abordée uniquement et ne délivrera pas la certification finale.

Tarif

1700 € NET
par participant

Réf.

FO-HAB-ELEC

Contact

0950412583
contact@fipsformation.fr
www.fipsformation.fr

PRÉ-REQUIS

- Détenir une connaissance de base en prévention
- Avoir une compétence technique en électricité (exemple titre d'habilitation électrique)
- Etre titulaire d'un certificat ou une aptitude pédagogique

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Formation accessible aux PSH

MÉTHODES ET MOYENS MOBILISÉS

Matériel de formation NFC 18-510



Niveau

Sans niveau de qualification



Modalité

Présentiel



Effectif par session

4 mini > 10 maxi



Durée

56 heures / 8 jour(s)



PROGRAMME

- Analyse des situations dans une entreprise, rappels réglementaires (quelles habilitations pour quelles activités ...) afin de proposer la formation adaptée
- Définition des objectifs pédagogiques de la séquence
- Fourniture d'éléments techniques, appropriation
- Découverte, assimilation d'une approche pédagogique
- Choix et analyse de mises en situation pratiques sur le terrain
- Prise en main des outils de formation théoriques et pratiques

Généralités, visualisation et étude de films et documentaires INRS

- Evaluation des risques et incidence sur le comportement
- Règles de sécurité découlant des dangers du courant électrique
- Définition des surveillants (d'opération, d'accompagnement, de limite)
- Zones d'environnement, documents écrits, fonctions de l'appareillage
- Utilité des plans et des schémas, l'intérêt des verrouillages
- Etude des régimes du neutre (IT, TT, TN)

LES PLUS

Formation permettant d'avoir des compétences certifiées de formateur dans le domaine des risques électriques.

INTERVENANT(S)

Formateur et formateur certifié

ÉVALUATION

Animation d'une séquence de formation aux risques électriques, Entretien oral avec le jury sur ses connaissances techniques et sur la pédagogie., Réaliser une analyse de l'entreprise afin de conseiller la formation aux risques électriques adaptée

ATTRIBUTION FINALE

Certificat de formateur en prévention des risques électriques